



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE LAÏCITÉ A GÉOMÉTRIE VARIABLE

Mercredi 2 mars, les personnels de plusieurs établissements de l'académie sont convoqué-es à une formation obligatoire sur le thème de la Laïcité.

Dans le document "Qu'est-ce que la laïcité" daté d'octobre 2021 le ministère pointe les "faits de perturbation" qui ont suivi l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. Pour autant, à l'époque, le ministère avait refusé de banaliser une demi-journée pour permettre aux personnels de s'exprimer, de réfléchir, et d'organiser le retour des élèves pour justement éviter ces faits. Cette "formation laïcité" arrive 18 mois plus tard, alors que tout le monde pointe le besoin évident de rattraper le retard pris à cause de la pandémie, et que le début d'année 2022 a vu les classes clairsemées, que la plupart des formations ont été annulées à cause de la crise sanitaire au prétexte que tout le monde devait être sur le pont pour palier les insuffisances des moyens de remplacements... Les priorités du ministre ne sont définitivement pas celles des personnels et des élèves.

On l'a vu lors de la campagne de communication de l'Éducation Nationale sur le sujet, le ministre Blanquer dévoie le concept de laïcité à des fins politiques, notamment en stigmatisant les jeunes issu-es de l'immigration. Régulièrement, dans les médias, il menace les enseignant-es qui auraient un « problème avec les valeurs de la République », qu'il fantasme en « islamogauchistes » abreuvé-es d'idéologie « woke ». Cela s'inscrit dans une série d'attaques récentes : suppression de l'Observatoire de la laïcité, rapport Obin, loi sur le Séparatisme... Le ministre fait pourtant bien peu de cas de la laïcité quand cela l'arrange puisqu'il favorise dès qu'il le peut l'enseignement privé catholique (budget, intégration dans l'éducation prioritaire...). Ainsi, le 4 février dernier, Mark Sherringham a été nommé président du Conseil Supérieur des Programmes. Personnage aux positions ambiguës sur la laïcité, ce dernier s'est, par exemple, exprimé publiquement sur la nécessité selon lui de « réintroduire le christianisme dans le débat éducatif ».

Le format retenu pour la journée de formation du 2 mars inquiète : Dans les établissements, les personnels seront réunis pour assister à une visio-conférence et écouter la bonne parole délivrée par la rectrice de l'académie de Dijon. La CGT Educ'action ne peut que déplorer cette pédagogie descendante que l'institution reproche si souvent à nos collègues et qui ne permettra pas les échanges entre les participants, ni avec les intervenants.

Nous invitons les personnels qui y prendront part à y venir "outillés idéologiquement" afin de ne pas se voir imposer une vision unilatérale de la laïcité.

Nous rappelons que tous les personnels de l'Éducation Nationale, titulaires et non titulaires sont couverts par un préavis de grève qui leur permet de s'extraire de ce dispositif. Nous les invitons à se réunir en Assemblée Générale ou en Heure d'Informations Syndicales afin de débattre entre eux de la laïcité, des suppressions de postes, des effectifs par classe, des compléments de service, de la désorganisation du BAC et de la destruction de la voie pro sous statut scolaire, de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, des salaires et des pensions, et plus généralement de leurs conditions de travail et des moyens donnés à l'Éducation Nationale. Ces discussions doivent préparer la mobilisation du 8 mars pour l'égalité professionnelle et celle du 17 mars pour les salaires et les postes dans la fonction publique.

à Dijon, le 22/02/2022